

Septembre
2018

Le Bulletin

Assemblée Générale

SOMMAIRE:

P1 :
Assemblée Générale.
P2 :
Appel au 9 Octobre

Cher(e)s adhérent(e)s,

En cette rentrée sociale, Le conseil d'administration de l'ASAVA a décidé d'organiser une assemblée de tous ces membres.

L'ASAVA compte désormais 893 adhérents avec la section

de St-TROPEZ.

Votre fidélité et votre mobilisation, au cours de ces années, ont été essentielles.

Aucune lutte ne se gagne si l'on est seul !

Dans cette période si dure envers les salariés, la santé au travail n'est pas la préoccupation majeure des gouvernements qui se sont succédés et nos droits sont sans cesse remis en question. Notre système de retraite est en danger, le gouvernement va s'y attaquer et là aussi nous aurons besoin de votre mobilisation.

Après des années de procédure, le préjudice d'anxiété fait dorénavant l'objet d'un **protocole transactionnel** établi par le Ministère des Armées. Vivement conseillé par le président du tribunal

administratif de TOULON et face à la décision du conseil d'état, le ministère a rendu les armes.

Ce sera l'occasion pour nous de faire un point avec vous sur ces dossiers et de répondre à vos questions.

**Notre association est fière du travail réalisé au cours de ces années et souhaite célébrer dignement autour d'une collation cette victoire obtenue par tous !
Les occasions se font rares alors ne nous en privons pas.**

Nous vous parlerons également de nos démarches auprès des élus concernant le **pôle public d'éradication de l'amiante** et l'élimination des déchets amiante.

Nous vous représenterons également la **mutuelle santé** à laquelle nos adhérents peuvent souscrire. La démarche est simple, elle a pour but de fidéliser nos adhérents en leur proposant une mutuelle à prix compétitif. La représentante du groupe KLESIA/Mut sera là et répondra à vos questions.

**Le 28 septembre 2018 à 14h00
Assemblée Générale ASAVA**

Maison de la Méditerranée
rue commandant INFERNET
83000 Toulon
(Derrière la caserne des pompiers)

18 bis chemin de la Loubière 83000 Toulon Téléphone Fax : 04 94 22 26 09

Courrier électronique : asava2007@gmail.com

Permanence le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le mercredi de 14h à 16h30

www.asava-toulon.fr



www.facebook.com/ASAVA2007

MESURES VIOLENTES CONTRE LES RETRAITÉ(E)S ET LES VICTIMES DE L'AMIANTE

Il faut riposter pour ne pas se faire saigner

Les politiques libérales et austéritaires, qui se succèdent, sont de plus en plus restrictives à l'égard des victimes de l'amiante :

- ▶ Baisse des indemnisations,
- ▶ Non reconnaissances de certaines MP,
- ▶ Restructuration des TASS (tribunal des affaires de SS) impliquant des délais d'instructions + long,
- ▶ Refus d'une justice pénale aux victimes depuis + de 20 ans,
- ▶ Rejet de toute nouvelle entrée sur la liste des sites ouvrant droits à l'ACAATA,
- ▶ Casse des services publics et notamment celui de l'hospitalier à laquelle les victimes de l'amiante sont confrontés (attente interminable avant d'être pris en charge).

mais aussi envers les retraité(e)s, en grand nombre à l'ASAVA, avec un pouvoir d'achat continuellement en baisse:

- ▶ Blocage des pensions depuis 3 ans
- ▶ Instauration de la taxe de 0,3% de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie)
- ▶ Perte de la 1/2 part réservée aux veuves et veufs
- ▶ Hausse de la CSG
- ▶ Déremboursements de + en + importants des médicaments
- ▶ Valorisation **seulement** de 0,3% en 2019 et 2020 alors que l'INSEE indique une inflation de 2,3% sur les 12 derniers mois.

Toutes ces mesures gouvernementales ancrent une pauvreté programmée des retraités au profit des « premiers de cordés » si chers à ce président des riches. Ceux-là même qui participent pour une large part à l'évasion fiscale qui impacte les finances publiques de prêt de 80 milliards d'euros par an, sans compter les 50 milliards annuels de CICE octroyés au patronat sans contrepartie.

La colère est grande chez les retraités qui ne sont ni des privilégiés, ni des nantis, comme en témoignent les montants moyens de retraite (1 282 euros bruts par mois).

**L'ASAVA APPELLE TOUS LES ADHERENTS
A SE MOBILISER LE 9 OCTOBRE 2018
à 10H30
Place de la liberté Toulon**

car notre association ne vit pas en autarcie et s'est toujours opposée à la régression sociale.

Aussi dans le prolongement de nos positionnements antérieurs, nous vous invitons à prendre part au rassemblement unitaire des 9 organisations syndicales et associations nationales de retraités afin que ce 9 octobre soit un temps fort de mobilisations et de luttes pour imposer d'autres choix économiques et sociaux, porteurs de progrès social pour tous.